

# MISSIONS PRINCIPALES

## Missions à la pharmacie d'usage intérieur (PUI) :

- Gestion, approvisionnement, suivi, traçabilité et sécurisation des produits de santé utilisés : oxygène médical, médicaments, dispositifs médicaux ...
- Répartition des produits de santé au sein des unités interventionnelles : CIS (centre d'incendie et de secours), centres médicaux du pôle SSSM, lots de premiers secours projetables
- Participer à la qualité : vigilances sanitaires (pharmacovigilance/matérovigilance), application des bonnes pratiques pharmaceutiques
- Assurer la santé des populations : vaccination, tests de dépistage
- Pour le pharmacien chef : assurer les relations externes et le management de l'équipe de la PUI

## Missions d'expertise :

- Intervention en tant que "conseillers techniques" autour des thématiques d'hygiène ou de gestion des risques NRBCe (= risques chimiques et nucléaires)
- Sensibilisation et formation continue au maniement des produits pharmaceutiques auprès des sapeurs pompiers

## Missions d'intervention : soutien logistique sur le terrain lors d'interventions sanitaires (plan ORSEC-NOVI)

### NB :

- Le grade de Pharmacien de Sapeurs-Pompiers volontaires est accessible peu importe la filière pharmaceutique suivie
- Pour les internes, il est possible de rejoindre le SDIS en tant que pharmacien-lieutenant et de participer à des remplacements (à partir de 5 semestres validés)

## ASSOCIATION NATIONALE

Alliance des Pharmaciens des Services d'Incendie et de Secours (ALPHASIS)

## LIEU D'EXERCICE

PUI du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

# Pharmacien Sapeurs- Pompiers Professionnels

## RELATIONS PROFESSIONNELLES

**Pharmaciens Sapeurs-Pompiers volontaires**, autres professionnels de santé (médecins dont le médecin chef du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM), infirmiers, vétérinaires), sapeurs-pompiers

## FORMATION

1. **DES de Pharmacie Hospitalière**    
5A Pharma 1A 2A 3A 4A Internat
2. Accès sur **concours externe** de la fonction publique organisé tous les 2 ans
3. **12 mois en qualité de stagiaire pour réaliser la formation d'intégration** (20 semaines dont 7 pour le DIU Bordeaux/Limoges - Formation d'intégration du service de santé et de secours médical, mention « pharmacien »)

## + D'INFOS




**Constance DEPEIGNE**  
Chargée de mission pour la recherche et l'internat

 [recherche.internat@anepf.org](mailto:recherche.internat@anepf.org)

 [www.anepf.org](http://www.anepf.org)

 @pharma\_anepf

 ANEPF - Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France

